



DSAC

BULLETIN D'INFORMATION

défini par la DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

BI 2019-ULM-02

ULM classe 3 DYN'AERO MCR - cardans du système de commande de volets – application des instructions de maintenance du constructeur

1. MATÉRIELS CONCERNÉS

Le présent Bulletin d'Information (BI) concerne tous les ULM de type DYN'AERO / AUPA Dyn'Aero / SE AVIATION MCR ULC, MCR pick-up et MCR 01 ou tout autre modèle dont le système de volets est équipé d'une liaison de type « vis-mère / écrou en bronze ».

2. INFORMATION

L'objet du présent bulletin est d'informer les propriétaires des aéronefs concernés des premières conclusions de l'enquête technique conduite par le BEA suite à un accident mortel impliquant un appareil équipé de ce type de système de commandes de volets, survenu en février 2018, et de rappeler l'importance de respecter les consignes d'entretien publiées par le constructeur.

Ces conclusions montrent que l'accident a été provoqué par la défaillance d'un cardan d'entraînement de la vis-mère, cette défaillance ayant entraîné une sortie dissymétrique des volets. Un défaut d'entretien a contribué à cette défaillance ; un manque de lubrification et une pollution du cardan ont conduit à son grippage, non détecté en raison d'inspections insuffisantes.

La DGAC rappelle l'importance de respecter les consignes publiées par le constructeur sur l'entretien de ce système de cardan et de l'ensemble du système de commande de volet. L'expérience montre que ce système nécessite un suivi rigoureux, qui, s'il n'est pas respecté, peut potentiellement entraîner une sortie dissymétrique des volets. En cas de doute sur la bonne application de ces consignes d'entretien il convient de procéder sans délai à une inspection minutieuse des pièces incriminées.

Le constructeur SE Aviation a diffusé un bulletin de service spécifique (BS n°19-G-0048) rappelant les tâches d'entretien à réaliser soigneusement sur ce système de commandes de volets et en particulier celles liées au cardan. SE Aviation propose par ailleurs une modification du système de commande de volets par un dispositif plus robuste.

3. CONTACTS :

Pour les questions concernant le contenu technique de ce BI, contacter :

DGAC
DSAC/NO/NAV
50 rue Henry Farman
75720 PARIS Cedex 15
ulm@aviation-civile.gouv.fr